

---

Lettre du citoyen Jourdan, général en chef de l'armée du Nord, au ministre de la guerre, relative à l'arrêté pris sur les opérations à mener, en annexe de la séance du 5 frimaire an II (25 novembre 1793)

Jean-Baptiste Jourdan

---

**Citer ce document / Cite this document :**

Jourdan Jean-Baptiste. Lettre du citoyen Jourdan, général en chef de l'armée du Nord, au ministre de la guerre, relative à l'arrêté pris sur les opérations à mener, en annexe de la séance du 5 frimaire an II (25 novembre 1793). In: Tome LXXX - Du 4 Frimaire au 15 Frimaire an II (24 novembre au 5 Décembre 1793) p. 134;

[https://www.persee.fr/doc/arcpa\\_0000-0000\\_1912\\_num\\_80\\_1\\_39210\\_t1\\_0134\\_0000\\_2;](https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1912_num_80_1_39210_t1_0134_0000_2)

---

Fichier pdf généré le 19/02/2024

## Art. 2.

« A cet effet, il passera la Sambre, soit au-dessus, soit au-dessous de Maubeuge, soit à Maubeuge même; il cernera l'ennemi, il l'enveloppera, il l'enfermera dans la portion du territoire qu'il a envahie, lui coupera les communications avec son propre pays et le séparera de ses magasins, qu'il brûlera, s'il ne peut s'en emparer.

## Art. 3.

« Néanmoins l'armée française ne s'engagera qu'avec prudence en terre étrangère; elle côtoiera les frontières le plus près que faire se pourra et maintiendra toujours ses communications assurées avec les places; elle fera, autant que possible, une guerre de poste; elle engagera une affaire générale aussitôt que l'occasion s'offrira de combattre avec avantage et de mettre l'armée ennemie en déroute complète.

## Art. 4.

« Le général fera son possible pour tromper l'ennemi sur son projet; il lui persuadera qu'il a des forces immenses; il pourra tenter un coup de main sur Namur, et, s'il ne peut prendre cette forteresse, il tâchera du moins d'isoler le château en coupant le pont qui communique au pays ennemi; il tâchera également d'enlever le Quesnoy, soit par surprise, soit en le faisant sommer, s'il est instruit que la garnison est faible;

## Art. 5.

« Le général tiendra ses forces en masse et donnera à l'ennemi de la jalousie sur plusieurs points, pour l'engager à diviser les siennes; il tirera des garnisons tout ce qui n'est pas absolument nécessaire à leur sûreté, en remplaçant les vieilles troupes par celles de la réquisition.

## Art. 6.

« En même temps qu'une division agira ainsi du côté de Mons, l'autre pressera l'ennemi du côté de Cysoing, Maulde et Tournai, et tâchera d'opérer sa jonction avec la première, soit en enveloppant Mons et Tournai, soit en passant entre ces villes et la frontière. »

## B.

*Le citoyen Jourdan, général en chef de l'armée du Nord, au citoyen Bouchotte, ministre de la guerre (1).*

« Au quartier général à Maubeuge, le 5<sup>e</sup> jour du 2<sup>e</sup> mois de l'an II de la République une et indivisible.

« Citoyen ministre,

« Le comité de Salut public m'avait envoyé,

(1) Archives du ministère de la guerre : Armées du Nord et des Ardennes.

il y a quelques jours, l'arrêté dont vous m'avez fait passer copie dans votre dernière. Je l'ai médité et me suis pénétré des intentions qu'il contient. Elles cadrent parfaitement avec les miennes, je sais qu'il est essentiel de profiter de la victoire que je viens de remporter sur l'ennemi, il ne l'est pas moins de l'expulser du territoire de la République. Il s'agit donc de trouver les moyens de réussir, c'est à quoi je pense continuellement. Cette besogne a bien des difficultés, je compte sur le courage de nos troupes pour les vaincre, j'espère que leur énergie ôtera les moyens aux esclaves et aux tyrans de recommencer une autre campagne ou au moins de la rendre très laborieuse. Il ne tiendra pas à moi que le crédit de la nation française ne soit dans la plus grande splendeur.

« Je fais mes dispositions pour attaquer après demain; si la fortune me seconde, cette action terminera la campagne. Nos braves républicains témoignent le plus grand désir de faire sentir aux ennemis, avec plénitude, la pesanteur de leurs armes.

« Salut et fraternité.

« JOURDAN. »

## C.

*Lettre des représentants Saint-Just et Lebas, commissaires à l'armée du Rhin (1).*

« Citoyens nos collègues,

« La République est victorieuse sur toute la ligne de mouvement, depuis Sarrebruck jusqu'au bord du Rhin. L'armée sous les murs de Strasbourg a repris Wantzenau et Brumpt; la division de Saverne a repris Bouxwiller et nous l'avons laissée hier se portant sur Haguenau. Nous sommes à Bitché aujourd'hui avec une partie du rassemblement de Bouquenom.

« Occupés à suivre le plan et à surveiller les opérations, nous ne vous apprendrons point les premiers la tentative de l'ennemi sur le château de Bitché. Il avait pratiqué des intelligences dans le fort : un émigré, qui avait demeuré plusieurs années à Bitché, conduisait l'entreprise, il avait été ingénieur dans le fort et connaissait tous les détours. Déjà l'ennemi avait brisé les portes, le commandant, que nous vous envoyons, avait laissé les ponts-levis baissés. 6.000 hommes environnaient la place, le seul bataillon du Cher a sauvé le fort, chaque soldat n'a pris de commandement que de son courage, les artilleurs se conduisirent de même, l'ennemi fut écrasé par les grenades et assemblé par les soldats du Cher à coups de bûches. Nous avons vu les fossés, les glacis, les murs et les escaliers par où l'ennemi avait pénétré teints de son sang. Une commission militaire va juger sur l'heure les émigrés faits prisonniers.

« Les autres prisonniers, au nombre de 2 ou 300, seront conduits dans l'intérieur. L'ennemi avait choisi, pour ce coup de main, ce qu'il

(1) Archives du ministère de la guerre : Armées du Rhin et de la Moselle, carton 2/24. Aulard : Recueil des actes et de la correspondance du comité de Salut public, t. 8, p. 611.